J. VAN HEMELEN
ORGANISME DE CONTRÔLE ASBL

Service Externe pour les Contrôles Techniques

☐ Halsendallaan 5 - 1652 ALSEMBERG
tél. 02 380 52 71 - fax 02 380 89 86

☑ ~~Meenseestraat~~ ENGELSE WANDELING 41 - 8500 KORTRIJK
tél. 056 35 76 76 - fax 056 35 68 87

é-mail info@vanhemelen.org
TVA BE 0422.507.353

Demande n° 260507 | Ref. du pv RAP 7108/R2 222

Procès verbal de visite d'une installation électrique domestique à basse et très basse tension

suivant les prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques

BELAC Belac 227-INSP

☑ Examen de conformité d'une installation électrique à basse tension (nouvelle - ~~modification - extension~~) (RGIE art. 270)

☐ Visite de contrôle d'une installation électrique domestique existante à basse tension (RGIE art. 271)

☐ Visite de contrôle d'une installation électrique domestique à basse tension avant renforcement du raccordement au réseau publique de distribution (RGIE art. 276)

☐ Visite de contrôle d'une installation électrique domestique existante à basse tension lors de lors de la vente d'une unité d'habitation (RGIE art. 276 bis)

Propriétaire/gestionnaire/exploitant Nom		Prénom		Code postal
Adresse		Commune	
Installateur	TRITECH SPRL 5 RUE POUT de PIERRE	Commune	CUESMES
N° de TVA	BE 0463 017 311		
ou n° carte d'identité	- -	Date de remise	__/__/____
Lieu de la visite		Commune	
Adresse	303 RUE WINSTON CHURCHILL	Code postal	6180
		Commune	COURCELLES
Code EAN		Distributeur d'électricité	ORES

Type d'installation: ☐ install. temporaire / raccordement provisoire pour chantier / festivités ☑ unité d'habitation (maison, ~~appartement, autres~~) ☐ unité de travail domestique ☐ parties communes d'un ensemble résidentiel

Description générale du branchement		Description générale des circuits et leurs protections
U_{nom} (V ca/cc)	230V	TAF1 : I : DPNT 3A 3P+N C
Ø câble d'alim. (mm²)	VFUB 4x10mm	
I_{nom} branchement (A)	MAX 40A	A-H, J-L : DPNT 16A C
Type d'interrupteur général	DFF 40A	
Nombre de tableaux	1	TAF2 : F' : DPNT 3A 3P+N C
Nombre de circuits terminaux	12+6	
Type de prise de terre	PIQUETS	A'-E' : DPNT 3A 1P+N C
Protection diff. générale	DDR DFF 40/30mA	
Protection diff. supplément.	DDR DFF 40/30mA	
Appareils de chauffage fixes (nombre - kW) :		

Mesures	Appareil de mesure : appareil dont l'inspecteur est titulaire				Examen effectué suivant : procédure TD-E-01		
Résistance de la prise de terre :	28 Ω	Niveau d'isolement (~~250~~/500/~~1000~~V) :	> 1 MΩ	Fonctionnement des protections différent. :	~~OK/NOK~~	Continuité conducteurs PE &	OK / ~~NOK~~

Infractions (RGIE - art.) / Remarques (Rem.) :

Néant

☐ Visite supplémentaire à l'examen (réf.) : RAP ___/_____-__

Conclusion

☑ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (R.G.I.E.). Les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique sont rendues inaccessibles par scellage. Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été visés / à nouveau visés. Le prochain contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. (art. 271)

☐ L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (R.G.I.E.). Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le __/__/____

Prochaine visite de controle au plus tard :	22.01.2043	Agent visiteur : (nom - n. - signature)	[illegible]	Date de la visite :	22.01.2013

Obligations réglementaires, notes et conditions générales, voir au verso.

MTE-5011F (01.01.2006)